Amundi MSCI Europe SRI Climate Paris Aligned - AE

REPORTING

Communication Publicitaire

30/04/2025

ACTIONS

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **169,79 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **30/04/2025**
Actif géré : **2 443,70 (millions EUR)**
Code ISIN : **(C) LU1861136833**
(D) LU1861136916
Code Bloomberg : **(C) AIMESAE LX**
(D) AIESPAE LX
Indice de référence :
100% MSCI EUROPE SRI FILTERED PAB

Objectif d'investissement

AMUNDI INDEX MSCI EUROPE SRI PAB a pour objectif de répliquer le plus fidèlement possible la performance de l'indice de l'Indice MSCI Europe SRI Filtered PAB » (dividendes nets réinvestis) à la hausse comme à la baisse.
Pour de plus amples informations, veuillez-vous référer au KIID et au prospectus du fonds ainsi qu'à la Méthodologie des indices MSCI pour une description complète des critères d'exclusion.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)

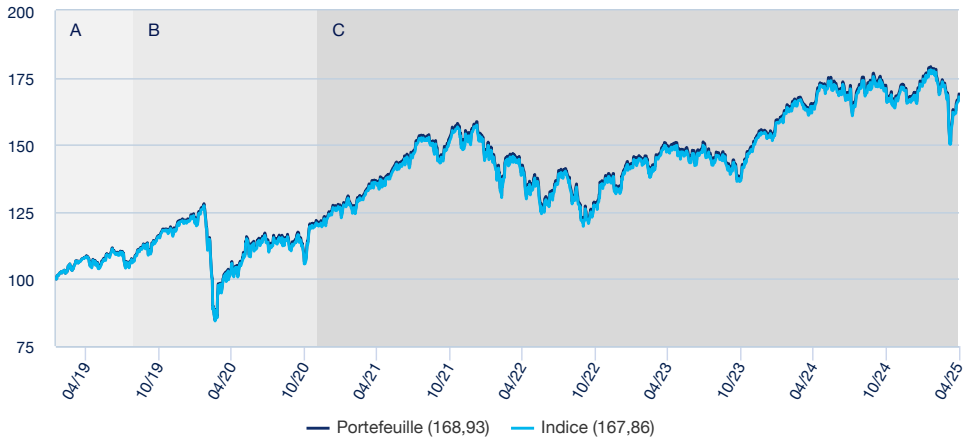

A : Jusqu'à la fin de cette période, l'indicateur de référence du Compartiment a été l'indice MSCI Europe SRI
B : Jusqu'à la fin de cette période, l'indicateur de référence du Compartiment a été MSCI Europe SRI 5% Issuer Capped
C : Depuis le début de cette période, l'indicateur de référence du compartiment est MSCI Europe SRI Filtered PAB

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1 2 3 **4** 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2024	1 mois 31/03/2025	3 mois 31/01/2025	1 an 30/04/2024	3 ans 29/04/2022	5 ans 30/04/2020	10 ans -	Depuis le 12/02/2019
Portefeuille	0,90%	0,86%	-3,81%	2,52%	18,61%	61,08%	-	68,93%
Indice	0,74%	0,68%	-3,79%	2,59%	18,76%	61,08%	-	67,86%
Ecart	0,16%	0,18%	-0,02%	-0,06%	-0,15%	0,00%	-	1,07%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille	7,77%	17,17%	-15,76%	26,64%	2,65%
Indice	7,79%	17,29%	-15,73%	26,52%	2,45%
Ecart	-0,02%	-0,12%	-0,03%	0,12%	0,20%

** Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile.* ***Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir****. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier…). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.*

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	14,26%	14,79%	15,48%
Volatilité de l'indice	14,10%	14,58%	15,37%
Tracking Error ex-post	0,88%	0,96%	0,88%
Ratio de sharpe	-0,18	0,18	0,58
Ratio d'information	-0,02	-0,05	0,00

** La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.*

Le Ratio de sharpe est un indicateur statistique qui mesure la performance du portefeuille par rapport à un placement sans risque

Amundi MSCI Europe SRI Climate Paris Aligned - AE

REPORTING
Communication Publicitaire
30/04/2025

ACTIONS

Rencontrez l'équipe

Lionel Brafman
Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie

Pierre Navarre
Gérant de Portefeuille - Index & Multistrategies

Isabelle Lafargue
Gérant suppléant

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

L'Indice MSCI Europe SRI Filtered PAB est un indice d'actions basé sur l'Indice MSCI Europe représentatif des titres de moyenne à grande capitalisation de 15 pays développés d'Europe (en novembre 2021) (l'« Indice parent »). L'Indice offre une exposition aux sociétés assorties de notations exceptionnelles en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et exclut les sociétés dont les produits ont un impact social ou environnemental négatif. En outre, l'Indice vise à représenter la performance d'une stratégie qui pondère à nouveau les titres en fonction des opportunités et des risques liés à la transition climatique afin de répondre aux exigences minimales des réglementations de l'Union européenne relatives à l'Accord de Paris (EU PAB).

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Actions**
Exposition : **Europe**
Devise de référence de l'indice : **EUR**

Nombre de valeurs : **105**

Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)
L OREAL (PARIS)	4,41%
SCHNEIDER ELECT SE	4,34%
ASML HOLDING NV	4,34%
NOVO NORDISK A/S-B	3,95%
ZURICH INSURANCE GROUP AG	3,78%
RELX PLC	3,67%
HERMES INTERNATIONAL	3,32%
ABB LTD-REG	3,21%
AXA SA	3,09%
LONZA GROUP AG-REG	2,86%
Total	**36,97%**

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)

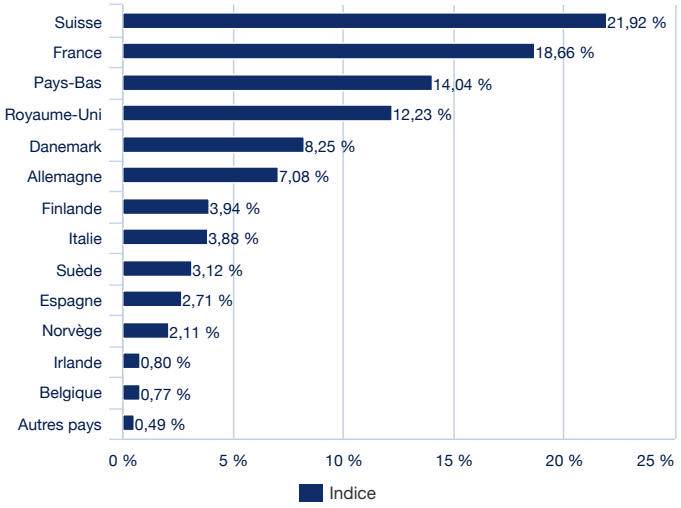

Secteurs de l'indice (source : Amundi)

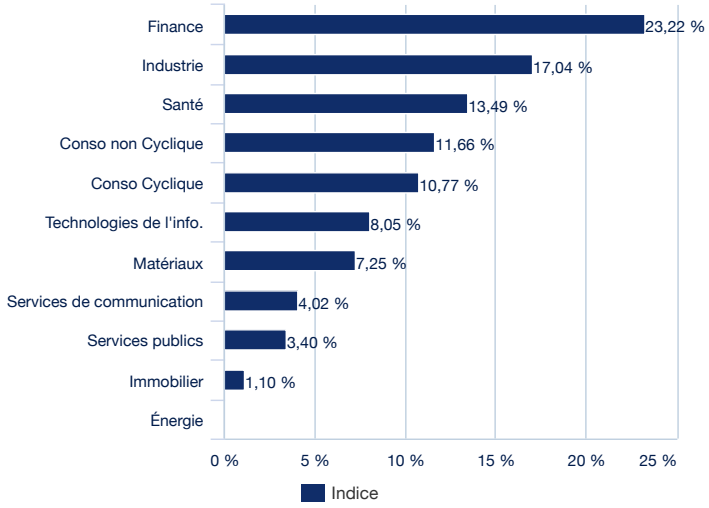

Commentaire de gestion

L'incertitude économique était à son comble en avril. L'annonce d'une hausse massive des tarifs douaniers américains, suivi par des ajustements successifs et un bras de fer au sommet avec la Chine ont entrainé une forte instabilité des marchés financiers. La remise en cause de l'indépendance de la Réserve Fédérale (Fed) a également été source d'anxiété pour les investisseurs. La volatilité des actions a été extrême. La hausse des taux longs et la baisse du dollar ont été perçues comme un signe de défiance des investisseurs ainsi que le transfert de capitaux hors de la zone dollar.

Le Fonds Monétaire International (FMI) a révisé à la baisse ses prévisions de croissance mondiale, citant la guerre commerciale et l'incertitude politique engendrée par les États-Unis comme principales raisons. Pour 2025, la croissance du PIB mondial est désormais estimée à 2,8 %, en baisse par rapport à 3,3 % en janvier, avec une prévision de 3,0 % pour 2026. Une désinflation contrariée est anticipée dans les pays développés, avec un taux de 2,5 % prévu pour 2025.
L'économie européenne fait preuve de résilience dans un contexte troublé, soutenue par la baisse des taux d'intérêt et des plans d'investissement. Cependant, les indicateurs économiques récents montrent des signes de faiblesse. En avril, l'indice PMI manufacturier de la zone euro s'est établi à 45,6, en dessous des attentes, signalant une contraction de l'activité industrielle. De plus, l'indice PMI composite a chuté à 50,1, son niveau le plus bas en quatre mois, indiquant une quasi-stagnation à venir de l'activité privée, avec une faiblesse particulièrement marquée dans le secteur des services.

Commentaire de gestion

Les attentes d'inflation des consommateurs ont augmenté à 2,9 % sur 12 mois, mais l'impact des tarifs américains, la baisse du dollar et l'afflux potentiel de biens chinois bon marché pourraient exercer une pression à la baisse sur l'inflation. En réponse à ces évolutions, la Banque centrale européenne (BCE) a abaissé ses trois taux directeurs de 25 points de base en avril, ajustant ainsi sa politique monétaire face à la dynamique de l'inflation sous-jacente.

La volatilité des marchés d'action a été extrême au mois d'avril avec des variations quotidiennes très importantes et la baisse du dollar impacte fortement les performances en euro et autres devises. Le MSCI ACWI a progressé de 0.9% en USD mais a perdu -5% sur le mois en EUR avec une forte chute du dollar après l'annonce des nouveaux droits de douanes américains marquant une baisse de -12% au 8 avril, avant que D. Trump revienne partiellement sur ses décisions. En réaction aux annonces de D.Trump, tous les indices étaient dans le rouge ce mois, mini-crise pendant laquelle le NASDAQ 100 et le S&P 500 ont perdu 12% en cinq jours, tout comme le CAC40 et le DAX30. A contrario, le 9 avril le S&P500 a gagné près de 10% marquant une des plus fortes hausses de son histoire.
Les indices européens ont baissé en moyenne de seulement -1.5% soutenu par l'Allemagne (DAX +1.2%) malgré la faiblesse de la France (CAC40 -3%). Impacté la guerre commerciale ouverte, le marché chinois a bien résisté sur la période le Shanghai Composite Index n'a perdu que -2% et à son plus bas niveau (8 avril) il était à -7% seulement. Le MSCI Emerging Markets était inchangé en USD mais a perdu près de -5% en EUR.
La volatilité a donc fortement augmenté et le VIX a dépassé les 50% début avril, niveau proche de début 2008 ou de la crise du Covid, pour finalement redescendre à 25% en ce fin de mois.

Dans ce contexte, l'indice affiche une performance de 0.68% sur le mois.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit Luxembourgeois
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Valorisateur	CACEIS BANK LUXEMBOURG
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS LUXEMBOURG
Date de création de la classe	11/09/2018
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Code ISIN	(C) LU1861136833 (D) LU1861136916
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,35%
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Clôture fiscale	Septembre

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux “US Persons”. Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l’Union Européenne, les investisseurs “Professionnels” au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 “MIF” ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l’offre en Suisse est concernée, les “investisseurs qualifiés” au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l’Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l’Union Européenne à des investisseurs non “Professionnels” au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d’“investisseurs qualifiés” au sens de la législation et de la réglementation applicable.